Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 147 (2002)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du «Bulletin des officiers vaudois»: Premier-lieutenant Alain Freise Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 079 416 38 91E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

Divico ou Guillaume Tell?

A l'heure où la Suisse cherche, parfois, une certaine identité, voire des figures emblématiques, il est bon de reposer cette question. Sans faire une exégèse historique, tout le monde sait que le personnage de Guillaume Tell, s'il peut être représentatif de plusieurs Guillaume Tell qui, tous, ont fait leur «coup de feu» contre les baillis, n'est pas un personnage historique. En revanche, les programmes scolaires n'enseignent pas assez la réalité historique de Divico, qui devrait être notre véritable emblème national.

Maj Grégoire Mages 1

Divico, chef helvète, a non seulement remporté des victoires contre les Romains dans sa jeunesse, ce qu'attestent les textes antiques, mais il est de la fameuse expédition des Helvètes qui quittent leur pays, en 58 avant J.-C., défiant César ensuite et perdant la bataille tragique de Bibracte. Quand César demande aux Helvètes de fournir des otages, Divico, qui véritablement a impressionné César puisque c'est lui-même qui nous le raconte, répond courageusement au chef romain que les Helvètes ont été habitués à recevoir des otages plus qu'à en fournir. Divico prend ensuite la tête d'une équipée monumentale, dans laquelle plusieurs centaines de milliers de personnes (femmes, enfants, vieillards, bagages compris) tentent d'échapper par le Jura

vers des terres meilleures. Alors que les Helvètes avaient tout brûlé derrière eux, ce que des fouilles au Mont Vully ont prouvé, telle Jeanne repoussant l'échelle derrière elle pour mieux prendre un château, Divico prend alors la décision de gagner les terres promises au centre de la France, afin de réduire les problèmes démographiques et agraires de l'époque. Les Helvètes passeront ainsi, à la surprise générale, par le Jura et non par le pont de Genève que vient de couper César. Ce dernier, qui cherche un casus belli afin d'occuper quelques années entre ses consulats, a prétexté la menace que représentait l'expédition helvète pour pouvoir intervenir et se forger une gloire militaire. Avec beaucoup d'astuces, César, en coupant la route du Pays Gex, pensait sincèrement bloquer les Helvètes et les contraindre au combat. La stratégie de Divico

de passer par le Jura le surprend complètement et il le reconnaît implicitement dans ses textes.

On connaît la suite et, malheureusement, la fin: la mort courageuse de milliers d'Helvètes, avec femmes et enfants qui, selon les dires même de César, prirent les armes pour combattre héroïquement, le tout se soldant par une défaite terrible. Selon les chiffres avancés par César, sur lesquels régnera toujours un doute lancinant, ce sont plus de la moitié des Helvètes qui laissèrent leur vie, tout sexe et âge confondus, près d'Autun, sur le Mont Beuvray.

Force nous est de reconnaître que, s'il faut choisir une figure emblématique, il nous apparaît qu'entre une figure historique réelle qui s'est sacrifiée (en effet on n'a nulle trace de lui

¹ Président du Groupement de Morges. Cet article a été écrit à la suite d'une discussion avec M. Fabien Loi Zed^{da,} secrétaire général du Département de la formation et de la jeunesse.



après) et Guillaume Tell, dont on sait qu'il est une sorte de focalisation de héros multiples, nous proposons que le personnage de Divico, qui allie sagesse, audace et fierté, soit enseigné en tout cas au même titre que le héros Guillaume Tell qui figure même dans des publicités.

La notion de héros et l'idéologie qui l'entoure nous fait penser, à nous qui ne sommes qu'un modeste lecteur de BD et de livres historiques, qu'il est urgent que la Suisse puisse se reconnaître, se rassembler, à travers une figure emblématique. Nous proposons Divico et, pour ceux qui souhaiteraient en savoir plus sur ce personnage, nous sommes prêts à développer le sujet dans des articles ultérieurs.

Une question cependant nous taraude: Divico est très vrai-

semblablement mort à Bibracte, sur le Mont Beuvray, ce que tous les historiens s'accordent à reconnaître. Quant à Guillaume Tell... Si l'on peut accorder plus de crédit à Sempach pour Winkelried, le salut de la célébrité éternelle résiderait-il dans la mort donnée à la collectivité?

G.M.

Dépenses d'exploitation de la défense: encore trop de gras!

Remarque liminaire: je me base sur le Plan directeur de l'armée du 24 octobre 2001, le budget 2002 de la Confédération selon la documentation de base du Département fédéral des finances du 25 octobre 2001. Chiffres fondés sur les décisions du Conseil fédéral du 29/08/2001 n'incluant pas les répercussions financières des décisions du CF du 22/10/2001 concernant l'engagement financier de la Confédération dans l'exploitation de la flotte de Swissair et en vue de la mise sur pied d'une nouvelle compagnie aérienne nationale.

Lt-col EMG Anton Chatelan 1

Budget 2002

Le budget 2002 de la Confédération prévoit des dépenses pour 50,6 milliards, soit en augmentation de 1,7 milliard (3,5%) par rapport au budget de l'année précédente. Je ne peux pas m'en réjouir.

Le domaine de la défense nationale pèsera 9,8% du budget dépenses soit 4,95 milliards. En bref, le budget 2002 «Dé-

fense nationale» tient compte des facteurs suivants:

- besoins financiers à prévoir pour les prestations à fournir et pour l'amélioration de l'instruction;
- potentiel d'engagement réalisable à long terme;
- coupures budgétaires déjà opérées et exerçant encore leurs effets;
- retards à combler et développements en matière d'armement.

Le profil des prestations défini sur cette base permet, avec

une armée de 6 à 8 brigades de combat, l'appui aérien et le soutien logistique nécessaires, d'assurer des engagements subsidiaires destinés à la prévention et à la maîtrise des dangers existentiels, de fournir des contributions au soutien international à la paix et à la gestion des crises et d'assumer, sur tout le territoire national, la sûreté sectorielle. Le cadre prévu pour les dépenses permet de garantir le maintien et le développement de l'aptitude à la défense. Il y a donc lieu de penser que le coût est en rapport avec l'objectif global: produire de la sécurité!

¹Président du Groupement de Lausanne.

Défense



Pourtant, deux paramètres sont insatisfaisants:

1. Les dépenses de la Confédération dépasseront pour la première fois la barre des 50 milliards

Pour justifier la croissance des dépenses d'exploitation, le rapport du DFF nous renseigne ainsi: «Deux projets de grande envergure entraînent également un surcroît de dépenses; il s'agit de la réforme Armée XXI et du projet...»

2. La répartition des dépenses du budget défense nationale sera la suivante

Exploitation 63 % 1990 = 45 % 1996 = 50 %

Armement 37 %

Il n'est pas sain de laisser ces deux indicateurs se détériorer!

Pour le premier, l'armée a fortement contribué à l'améliorer et il est indispensable qu'elle poursuive dans ce rôle de «bon élève». Du reste, le plan financier 2003-2005 confirme la croissance zéro de l'enveloppe globale de la défense nationale.

Pour le second, il y a lieu de faire disparaître le déséquilibre



entre dépenses d'exploitation et dépenses d'armement. Un plan d'action doit être mis en œuvre pour permettre:

- Une augmentation de la part des investissements militaires.
- Le comblement du retard en matière d'investissements d'armement et d'équipement.
- Une réduction drastique des dépenses du personnel et des autres dépenses d'exploitation, soit un véritable *cost cutting* de tous les coûts parasites polluant le budget des dépenses d'exploitation de la défense nationale.
- La suppression, dans les meilleurs délais, des plus de 2000 postes identifiés comme n'étant plus indispensable.

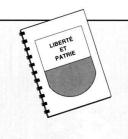
- L'utilisation systématique de moyens de planification et de gestion moderne.
- Une politique d'entreprise adaptée.
- Des outils de conduite financière permettant:
 - de fixer les responsabilités,
 - d'avoir une visibilité sur les coûts d'exploitation,
 - de prendre influence sur tous les «leviers de profitabilité»;
- L'application effective des potentiels d'économie à long terme dans les domaines de la logistique et de l'administration.

Cette cure d'amaigrissement, dans le domaine des dépenses d'exploitation, doit être menée énergiquement et avec rigueur dès maintenant. Une part d'au moins 50% du budget de la défense nationale sera nécessaire pour les investissements en armement et matériel. En conséquence, je ne saurais pas comprendre, qu'à l'avenir, les dépenses d'exploitation dépassent les 2,5 milliards.

Un budget de défense nationale équilibré contribuera aussi à la crédibilité du projet ARMÉE XXI. Il est bon que l'on y pense.

A. C.

AGENDA SSO-SVO



JANVIER 2002

SVO-Lausanne

Jeudi 24 janvier 2002 à 18 h 30

Commémoration de l'Indépendance vaudoise

Aula du Palais de Rumine (salle du Grand Conseil)

Place de la Riponne à Lausanne.

Lundi 18 mars 2001 à 18 h 30

Assemblée générale du Groupement de Lausanne

Election du nouveau président.

SVO, Le Président

Pour votre agenda

Samedi 9 mars à Savigny Assemblée générale 2002

Orateur principal:

Monsieur Alexandre Adler, conseiller personnel du président Chirac, professeur de géopolitique et éditorialiste du Courrier International.